

CONTACT

OCTOBRE
2019

Vol. 38

No 5

ISSN 0830 0084



*** ATTENTION ATTENTION ***

Pour souligner la fête de l'Halloween, le **Club Lions de Saint-Anaclet** organise toute une soirée avec un souper hot-dog et visite de « **l'effroyable** » **Maison Hantée**. Bien sûr, nous avons pensé aux plus petits avec une visite « amusante » de 17 h 30 à 18 h 30. Ensuite, si vous êtes prêts à vivre l'expérience, le niveau d'horreur sera élevé pour les plus grands, les "vrais", jusqu'à 20 h 30. Pour ceux qui ne peuvent pas venir souper, la visite de la Maison Hantée est offerte et tous les dons seront appréciés.

- Samedi **le 26 octobre 2019**
- À compter de **17 heures**
- Centre communautaire Régis-St-Laurent.

À compter de 21 h, **une soirée dansante** viendra compléter votre expérience pour être certain de vous mettre dans l'ambiance de l'Halloween.

Billets en vente à l'entrée :

Enfant de 5 ans et moins :	Gratuit
Enfant de 6 à 13 ans :	5 \$
Adulte :	8 \$
Forfait famille :	25 \$

Les profits seront remis à des projets Aide à la jeunesse dans notre communauté. **N'oubliez pas de vous déguiser pour faire la fête!**

Le Club Lions de St-Anaclet

Congé férié

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 14 octobre en raison de l'Action de Grâce.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers	
Poste n°1	Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°5	Monsieur David Leblanc
Poste n°6	Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 723-1747
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

Réaménagement de l'église de Saint-Anaclet

Le projet avance et la Municipalité prend le relais



Les étapes techniques préparatoires se poursuivent en vue du réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel. En novembre 2018, un important projet d'environ 3,3 millions \$ a été présenté. Celui-ci inclut la préservation d'un lieu de culte et des attributs architecturaux d'origine de l'église : chœur, vitraux, jubés, orgue, chemin de croix.

Toute une équipe s'active actuellement pour établir une entente de transfert de propriété de l'immeuble à la Municipalité de St-Anaclet. Cette étape importante doit être minutieusement préparée.

La Municipalité assume une grande part des tâches : calendrier de réalisation, contrat de transfert de propriété, recherche de financement, préparation du projet pour le présenter à la population. La Municipalité devrait être maître d'œuvre du projet de transformation de l'église.

Parallèlement, des démarches de vérification sont entreprises avec l'Archevêché pour connaître les règles de disposition des biens meubles et des bancs. Ces étapes plus techniques sont importantes pour la réalisation du projet en accord avec la volonté de la population et le respect des normes et règlements.

Nous gardons le cap sur l'objectif d'**assurer la pérennité de notre église**, un bâtiment à haute valeur patrimoniale et un symbole fort d'identité.

Claude Roy,
marguillier et animateur du Comité de sauvegarde

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 3 septembre 2019

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement 484-2019 concernant le nettoyage du cours d'eau St-Laurent et ses branches sera proposé. Un projet de règlement est déposé.

Les élus municipaux autorisent monsieur Alain Lapierre à signer toute demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement et à signer les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement. (Rés. 2019-09-82)

Les élus municipaux demandent à la Commission de protection du territoire agricole d'acquiescer à une portion de terrain d'une superficie d'environ 562,3 m² pour des fins autre qu'agricole. (Rés. 2019-09-83).

Les élus municipaux acceptent la soumission de Englobe Corp. pour le contrôle de qualité pour les travaux du prolongement du réseau d'aqueduc (Rés. 2019-09-84).

Les élus municipaux offrent leurs condoléances à la famille de monsieur Alain Dubé décédé le 28 août 2019.

Les élus municipaux offrent leurs condoléances à la famille de madame Patricia Lebel décédée le 2 septembre 2019.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 15 octobre. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :

- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction et les pneus ne sont pas ramassés.
- De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) ne sera pas ramassé.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires (démontées), les bicyclettes, les toilettes, les lavabos, les tapis, le préart, le fer et les chauffe-eau.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les sacs de pelouse, les branches et les feuilles mortes, les matériaux de constructions, de rénovation, le bois, le bardeau, les briques, les blocs de béton, les châssis, les portes, les gallons de peinture, l'huile usée (peu importe le contenant), les pneus, les batteries, les vieux ordinateurs.

Les pneus peuvent être apportés sur le site de l'entrepôt municipal situé au 350, rue de la Gare (bâtisse à l'est de la rue de la Gare, juste avant la voie ferrée).

Les électroménagers seront envoyés chez Métal du Golfe ainsi que le fer pour la récupération.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement **s'inscrire avant le vendredi 11 octobre à 16 h 30** en composant le 418 723-2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le **mardi 15 octobre** à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

VIE MUNICIPALE

Un p'tit peu d'urbanisme

PERMIS DE BRANCHEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX

Tout raccordement au réseau municipal exige un permis de branchement et une inspection des travaux avant de remblayer l'excavation.

CLAPET (soupape de retenue)

L'obligation d'avoir des clapets (soupape) de retenue conformes au code de plomberie et l'assurance que ceux-ci sont fonctionnels. Là où un réseau d'égout est existant, tout propriétaire d'immeuble doit y installer une ou des soupapes de retenue afin d'empêcher tout refoulement.

GOUTTIÈRE

Les gouttières des bâtiments doivent s'écouler sur le terrain de la propriété et ne doivent pas être dirigées vers l'égout sanitaire ou pluvial.

IMPORTANT - ABRI D'HIVER - IMPORTANT

« L'installation d'un abri d'hiver est permise entre le 15 octobre d'une année et le **1er mai** de l'année suivante. **En dehors de cette période, l'abri d'hiver doit être entièrement démonté, incluant la structure.** Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, toile tissée ou de panneaux peints démontables. »

L'inspectrice en urbanisme, Marie-Hélène Michaud



MRC de
Rimouski-Neigette

Nouveau service de collecte de meubles usagés

Vous avez des meubles ou des électroménagers **EN BON ÉTAT** à donner ? Vous n'êtes pas en mesure de les déplacer ? **Le service de collecte à domicile de meubles usagés est pour vous !**

En partenariat avec la MRC de Rimouski-Neigette, la Friperie de l'Est effectue la collecte et la livraison de meubles et d'électroménagers usagés sur l'ensemble du territoire. Ce service vise à donner une deuxième vie à ces objets qui se retrouvent trop souvent à l'enfouissement. Vous pouvez faire ramasser gratuitement vos meubles, électroménagers ou appareils électroniques en bon état en composant le 418-723-0009 (poste 2) ou en visitant le site : friperiedelest.com/collecte. Vous pouvez déposer directement vos biens en bon état au centre de tri de La Friperie de l'Est ou à l'écocentre de Rimouski.

Quoi faire avec les meubles en fin de vie ?

Vos meubles sentent la fumée ? Vos électroménagers ont rendu l'âme ?

Utilisez le service de collecte de gros rebuts de votre municipalité ou apportez-les directement à l'écocentre.

Pour des informations sur le tri des matières ou les dates de collecte, visitez Infobac.ca ou composez le **418 725-2222**.

Catherine Denis

environnement@mrc-rn.ca Réduction des déchets – Rimouski-Neigette

IMPLICATION JEUNESSE

Dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'implication jeunesse adopté dans la Politique de dons et d'aide financière de la municipalité de Saint-Anaclet, nous voici maintenant rendus au moment des mises en candidature. Ce programme se veut une façon d'encourager les jeunes qui se distinguent dans un des trois domaines suivants : implication sociale, réussite culturelle ou performance sportive. Deux catégories sont offertes, soit : 0-12 ans et 13-20 ans.

Il est maintenant le temps de faire parvenir les candidatures. La date limite pour l'envoi du formulaire est le **30 novembre 2019**. Vous pouvez retrouver le formulaire sur le site web de la Municipalité ainsi que des copies papier au bureau municipal.

Pour des informations additionnelles, communiquez avec France Paquet à l'adresse suivante : france.paquet@gmail.com.

Le comité évaluera les mises en candidature et déterminera un gagnant par catégorie d'âge. Les nommés seront invités à se présenter au cocktail du Nouvel An le 9 janvier 2020. Ils recevront chacun un certificat mentionnant leur mise en candidature puis les gagnants seront dévoilés.

Merci d'encourager nos jeunes!

LOISIRS ET CULTURE

VACANCES

Veillez prendre note que je serai en vacances du 18 octobre au 25 octobre inclusivement. Si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et de tables pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 418 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus. Je vous remercie de votre collaboration. Carl

VOLLEYBALL

Il y a du volleyball au centre communautaire les lundis de 20h à 22h, du 9 septembre au 16 décembre. Le coût est de 2 \$ par personne et par soir.

Pour information : Carl Lavoie au 418 725-5389.

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture avec Deny Cloutier
Lundi le 21 octobre 2019 à 18h15 pour inscription.
Centre communautaire Régis St-Laurent
45\$ toile et peinture fournies.
Inscription obligatoire.
Réjeanne Fournier: 418 724-7471
418 732-9899 (cell.)

Ateliers Généalogies et histoires de Saint-Anaclet

Cinq (5) ateliers de 2 heures, de 13 h 30 à 15 h 30 , les mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre et 4 décembre 2019 au centre communautaire, salle à l'entrée au rez-de-chaussée. Le coût est de 10 \$ pour les 5 ateliers. Les ateliers sont animés par monsieur Lucien Roy.

Informations et inscription: roylcegep@hotmail.com ou 418 722-7406.

Bibliothèque Roger-Fournier

Les forêts sont colorées, le changement d'heure et la température qui chute, l'automne est arrivé! Nous vous proposons un petit plaisir d'automne : lire les nouveautés de la rentrée. La biblio vous propose un large éventail de livres pour tous.

Activité du mois d'octobre: Décore ta biblio pour l'halloween! Apporte ta décoration d'halloween. La couleur, l'originalité et l'imaginaire doivent faire partie de vos créations. Un prix sera attribué aux deux plus belles décorations!

Jeudi 31 octobre de 17 h 30 à 19 h : Passe nous voir lors de ta collecte de bonbons : une surprise t'attend!

Dates à retenir

Mercredi 9 octobre à 19 h : Rencontre avec Sergine Desjardins
Nous recevons l'auteure Sergine Desjardins (*Marie Major*). Activité gratuite.

Mercredi 23 octobre à 19 h : Système nerveux avec Anne Vastel, herboriste. **Coût:** 15\$ par personne

Réservez rapidement, soit aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 418 723-1747 ou par courriel: bibliostanaclet@hotmail.com et par le Facebook : Bibliothèque Roger-Fournier

« Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité » (J. Green)



Offre d'emploi - Local des jeunes

Nous sommes à la recherche d'un (e) animateur (trice) pour le local des jeunes. Cet emploi consiste à animer, à surveiller et à faire respecter les règlements. Cet emploi est à temps partiel et de soirée. Pour avoir plus de renseignements, communiquez avec Carl au 418 725- 5389.

ORGANISMES

Déjeuner familial de la Fabrique de St-Anaclet

La fabrique de Saint-Anaclet vous convie à son déjeuner-bénéfice, le dimanche 20 octobre 2019 de 8 h à 12 h au centre communautaire Régis-St-Laurent. Les billets sont en ventes auprès des marguilliers et marguillières, au bureau de la fabrique et avant chaque célébration qui précède l'évènement.

Coût: 10 \$ pour les adultes, 5 \$ pour les enfants de 7 à 12 ans et gratuit pour les enfants de 6 ans et moins.

Bienvenue à toute la population de St-Anaclet et des environs.

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de Fabrique



AFEAS

L'AFEAS tiendra sa prochaine réunion le 22 octobre à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Sujet d'étude: un premier volet du travail invisible: le défi constant du proche-aidant de vivre avec une personne atteinte d'Alzheimer.

Bienvenue aux membres et à toute personne intéressée.

CERCLE DE FERMIERES

Réunion du Cercle de Fermières le 16 octobre à 19h30 à la salle Réal-Lamontagne.

Hélène Bouillon, communications:
418 722-8323



Club des 50 ans et plus de St-Anaclet-de-Lessard

Bonjour! Votre Club des 50 ans et plus revient en force encore cet automne. En effet, voici les activités qui ont débuté :

Mardi matin : Vie active, de 9 h 30 à 10 h 30 au centre polyvalent des aînés. Jacqueline Levesque et Jacqueline Ross (resp.)

Mardi soir : Pétanque, de 19 h à 21 h 30 au centre Régis-St-Laurent. Annette Guimond et André Desrosiers (resp.)

Jeudi après-midi : Wii : 13 h au centre Régis-St-Laurent. Marielle D'Astous et Rodrigue Lavoie (resp.) et baseball poche au centre Régis-St-Laurent à 13 h 30. Julien St-Pierre (resp.)

D'autres activités et/ou repas sont à venir; nous sommes très satisfaits des inscriptions jusqu'à maintenant et si vous désirez participer à quelque activité que ce soit, venez rencontrer les personnes responsables. N'hésitez pas à briser l'isolement, à faire un peu de social et aussi un peu d'exercices selon vos capacités.

Nous sommes toujours heureux de vous accueillir.
Lise Brillant, présidente.



SOIRÉE DES AÎNÉS

Le **Club Lions** de Saint-Anaclet annonce sa traditionnelle soirée récréative pour les aîné(e)s. Cette rencontre est prévue pour le **jeudi 10 octobre 2019** à 19 h 30 dans la salle communautaire du Pavillon L'Héritage, au 10 rue du Collège.

Au programme de la soirée placée sous le signe de la bonne humeur, nous vous proposons du bingo avec prix en argent, de l'animation et un goûter pour clôturer la soirée. Et c'est **gratuit!**

Les personnes qui auraient besoin d'information ou d'un transport sont invitées à appeler sans hésiter Francine Julien au 418 722-7278 ou Michel Gallant au 418 724-6474.

Club Lions de St-Anaclet



Assemblée générale annuelle (AGA)

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation du patrimoine aura lieu le **jeudi le 21 novembre 2019 à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.**

À l'ordre du jour :

- États financiers, rapport d'activités et bilan de l'année 2018-19
- Projets pour l'année 2020
- Élections au CA de la Corporation

C'est un rendez-vous pour vous informer des travaux et projets de la Corporation, échanger, établir des contacts et soumettre vos idées et suggestions.

Au plaisir de vous rencontrer.

Une invitation du CA de la Corporation du patrimoine

VIE COMMUNAUTAIRE

CUISINES COLLECTIVES

Les cuisines collectives reviennent à Saint-Anaclet! Celles-ci ont lieu un samedi matin par mois, de 9 h à midi, au centre communautaire Régis-Saint-Laurent. Les cuisines coûtent entre 20 \$ et 30 \$ selon les recettes choisies par les participants. Tout ce qui est préparé est divisé entre les participants. Vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion et participer au nombre de rencontres qui vous convient. Les personnes intéressées peuvent contacter en tout temps Édith Jolicoeur au 418-732-3851 ou à l'adresse suivante : edith579@hotmail.com.
Au plaisir de cuisiner avec vous!

JARDIN COMMUNAUTAIRE

La fin des récoltes approche à grands pas. À cet effet, nous vous rappelons que la **date limite pour effectuer vos récoltes est le 14 octobre prochain**, soit la fin de semaine de l'Action de grâce. Nous demandons la collaboration de tous pour que chaque jardinet soit nettoyé par son locataire avant cette date. Nous remercions par le fait même ceux qui l'ont déjà fait. **Si les bacs de compost sont pleins, mettez vos résidus derrière le cabanon.**

Nous recrutons des bénévoles et des membres pour le conseil d'administration. Le conseil se réunit environ quatre fois par année et nous effectuons une corvée au printemps et une autre à l'automne. Pour toutes questions concernant le Jardin communautaire de Lessard, vous pouvez communiquer avec Édith Jolicoeur au 418-732-3851. Au plaisir de vous de vous compter parmi nous lors de la prochaine saison de jardinage!

ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALE

Suite au départ d'un élu, il y aura une élection partielle municipale le 6 octobre 2019 de 10 h à 20 h à la mairie (318, rue Principale Ouest).

Les candidats pour le poste no 4 sont madame Vanessa Lepage-Leclerc, monsieur Carl Fournier et monsieur Benoît Lorrain-Cayer.

NOUVEAU COMMERCE

Salon Coif-fée
Coiffure homme, femme et enfant
Lucie Lévesque
144, rue Principale Ouest
418 731-1911

APPARTEMENT 3 1/2 DISPONIBLE

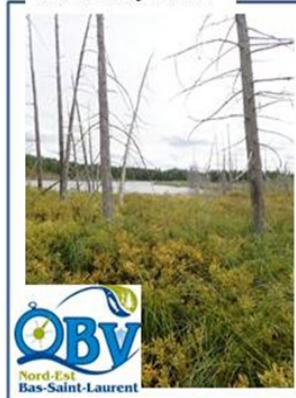
Appartement avec balcon
Activités pour tous les goûts
Choix de menus (dîner et souper)
Entretien ménager, buanderie, bracelet de surveillance...

Pour plus d'informations : 418-725-5087

PAVILLON HÉRITAGE RÉSIDENTE PRIVÉE CERTIFIÉE POUR AÎNÉS AUTONOMES



Le saviez-vous?



Connaissez-vous les tourbières?

Les tourbières sont des milieux humides dans lesquels se forment de la tourbe qui s'accumule avec le temps à partir de sphagnes, de mousses et d'autres plantes ligneuses. Âgées de milliers d'années, elles constituent des archives pouvant révéler des informations sur l'histoire naturelle et culturelle d'une région. Au Canada seulement, on retrouve plus du tiers des tourbières de la planète!

Pourquoi sont-elles si importantes?

Méconnues, les tourbières captent plus de carbone que les forêts, ce qui en font des championnes de la lutte aux changements climatiques. Également, elles aident à réduire les inondations en accumulant l'eau lors des pluies et en la redistribuant en période de sécheresse. Enfin, elles contribuent à filtrer les contaminants comme les métaux lourds et les sédiments.



Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 7 octobre

Le 4 novembre

Le 2 décembre

La date de tombée pour le prochain Contact est le **20 octobre 2019**

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca
Rédaction et mise en page: Véronique Brousseau
Impression: Tendance EIM

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le 3 septembre dernier avait lieu la remise des prix du concours Maisons fleuries. Plus d'une trentaine de personnes ont assisté à cette remise de prix. Rappelons que le concours a eu lieu le 3 août dernier avec les juges Mmes Juliette Gosselin et Annick Dumouchel de Rimouski. Malgré la pluie, nous avons pu parcourir les rues de la municipalité. Le comité tient aussi à remercier M. Roland Pelletier pour les photos et le PowerPoint présenté lors de cette soirée. À voir les photos des gagnants.
Martine Pinel pour le comité d'embellissement



Ferme - Ferme Ronier 309, rue Principale Est



Commerce - Funérarium de St-Anaclet 260, rue de la Gare



Marge avant réduite - Marie Canuel 2-469, rang 3 Ouest



Résidence Village 1^{er} - Guyline Rioux et Sylvain Blais 7, rue Roy



Résidence Hors-Village 1^{er} - Hélène Gagné et Bernard Lahaye
634, rue Principale Ouest



Élite - Diane Proulx et Réal Gosselin
595, rue Principale Ouest

CONCOURS HALLOWEEN CLUB LIONS



Les jeunes de 0 à 12 ans sont invités à participer à un concours de dessin. Le ou la gagnante dont le dessin sera tiré au hasard se méritera un souper avec sa famille (père, mère, frères ou sœurs) d'une valeur de 25 \$ lors du souper Halloween du club Lions le samedi 26 octobre à 17 h au centre communautaire. Veuillez rapporter votre dessin au bureau municipal avant le jeudi 24 octobre. N'oubliez pas votre déguisement!

